

Suivi mensuel

Les éléments contrôlés (moyenne mensuelle)	Les seuils réglementaires (définis dans l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter d'Alcéa)	Résultats des mesures environnementales	
Septembre 2014		Ligne 1 en mg/Nm3	Ligne 2 en mg/Nm3
Poussières	10mg/Nm3	0,80	0,16
Composés organiques exprimés en carbone total (COT)	10 mg/Nm3	0,46	0,20
Chlorure d'hydrogène (HCI)	10 mg/Nm3	2,54	2,75
Dioxyde de souffre (SO2)	50 mg/Nm3	0,42	5,20
Oxyde d'azote (NOx)	80 mg/Nm3	48,54	40,35
Monoxyde de Carbone (CO)	50 mg/Nm3	3,55	3,54
Ammoniac (NH3)	30 mg/Nm3 (applicable 01/07/2014)	0,13	0,21





